



TRANSPORTS CAILLOT

RAPPORT RSE

2024





Jean Pierre CAILLOT,
Président

Christian CABUSEL,
Directeur Général

« Au vu du contexte de crise actuelle (énergétiques, climatiques, économiques), nous sommes convaincus que la réussite de notre groupe repose, au-delà de ses performances économiques et sur sa capacité à maîtriser ses impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.

Aujourd'hui, notre démarche RSE nous permet de développer une culture d'entreprise solide, basée sur des valeurs communes et une volonté de s'améliorer continuellement.

Les Transports CAILLOT s'engagent et assument leurs responsabilités sociales, sociétales et environnementales !

Grâce à l'engagement de toutes nos équipes, notre entreprise poursuit son développement et s'implique au quotidien pour mettre en œuvre les 4 valeurs de notre stratégie RSE.

La réussite de cette démarche passe par une cohésion et une implication de tous ».



Les engagements RSE des TRANSPORTS CAILLOT sont récompensés pour la **3^{ème}** année consécutive par le système d'évaluation Ecovadis.

Cela place la société parmi le top **25 %** des entreprises du secteur, évaluées par la plateforme.

NOS VALEURS

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

POURSUIVRE la décarbonation
RÉDUIRE nos consommations

INTÉGRITÉ & ÉTHIQUE

PROTÉGER nos collaborateurs
POURSUIVRE notre politique achat

CULTURE D'ENTREPRISE

ENRICHIR nos compétences
DÉVELOPPER notre culture d'entreprise

QUALITÉ & PERFORMANCE

GARANTIR une prestation de qualité
RESPECTER les réglementations



NOS ENGAGEMENTS



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



DECARBONATION - Réduction des émissions CO_2 :

Utilisation d'un bio-carburant **OLEO 100**

Énergie **100 %** végétale stockée dans une cuve de 50 m³ à Bétheny

Homologation de **80** tracteurs et porteurs

30 % des transports du groupe en OLEO 100



100%
renouvelable

Economie de GES estimée à : **3 727 tonnes de CO_2** en 2023

DECARBONATION - Réduction des émission **CO₂**:

Engagement dans l'utilisation d'un bio-carburant **XLT**

Issu de l'économie circulaire : produit à base de déchets de graisses alimentaires

Meilleure qualité qu'un diesel classique et **100% renouvelable**

Diminue jusqu'à 90% les émissions de CO₂ et de particules

Compatible avec tous les véhicules diesels actuels et ancien



DECARBONATION - Réduction des émissions **CO₂** :

Adhésion à la démarche « **Objectif CO₂** » depuis 2015

Renouvellement de la démarche en **2023**

Suivi d'un plan d'actions sur **3 ans**

Finalité du projet :

Réduire de **3 200 tonnes** nos émissions de GES par an

CHARTRE D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES
DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂
DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE
MARCHANDISES

 **Objectif CO₂**
Les transporteurs s'engagent



L'entreprise TRANSPORTS CAILLOT s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ de ses activités de transport routier de marchandises, concrétisée par la présente charte.

L'entreprise a au préalable réalisé un diagnostic CO₂ qui lui a permis :

- d'établir un état des lieux initial de référence et de retenir un périmètre d'engagement ;
- de définir des indicateurs de performance environnementale et de chiffrer un objectif de réduction à atteindre sous trois ans pour chacun d'entre eux ;
- de définir un plan d'actions en retenant au moins une action par axe (le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des flux) afin d'atteindre l'objectif ainsi fixé.

Ces éléments sont repris dans la fiche de synthèse relative à l'état des lieux initial, issue de l'outil « engagements volontaires », annexée à la présente charte.

L'entreprise s'engage à :

- mettre en œuvre ce plan d'actions et à en assurer le suivi ;
- transmettre à l'ADEME tous les ans l'outil « Engagements volontaires » actualisé, à l'issue de chaque période du plan d'actions et durant les trois années d'engagements.

Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) s'engagent à :

- fournir à l'entreprise le logo « Objectif CO₂ » associé à la charte afin qu'elle puisse valoriser sa démarche ;
- faire figurer le nom de l'entreprise sur les listes des entreprises signataires de la charte ;
- fournir une assistance dans le cadre du suivi et de l'évaluation des actions menées par l'entreprise ;
- valoriser l'engagement du transport routier de marchandises en faveur du développement durable.

L'entreprise peut utiliser le logo « Objectif CO₂ » associé à la démarche pendant toute la durée du plan d'actions et peut librement faire référence à son engagement d'entreprise signataire.

L'attention de l'entreprise est toutefois attirée sur le fait que le droit d'utiliser le logo est soumis au respect des engagements pris par elle. À défaut, le MTECT et l'ADEME se réservent le droit d'exclure l'entreprise de la démarche. Dans ce cas, l'entreprise ne pourra plus utiliser le logo qui y est associé et sera exclue de la liste des entreprises signataires de la charte.

À Strasbourg, le

Pour le Ministère
de la Transition écologique

Le Directeur régional adjoint
de la DREAL Grand Est

Patrick CAZIN-BOURGUIGNON

Pour
l'ADEME

Le Directeur Régional
de l'ADEME Grand Est

Jérôme BETTON

Pour l'entreprise
TRANSPORTS CAILLOT

Le Président

Jean-Pierre CAILLOT

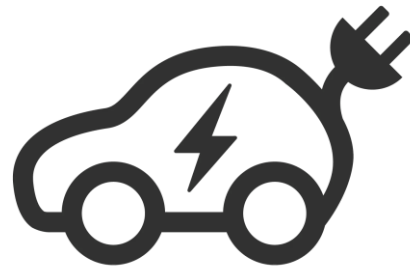
DECARBONATION - Réduction des émission **CO₂**:

2023 : Mise en place de borne de recharge électrique pour les véhicules légers du siège social

Réflexion sur l'installation d'autres dispositifs sur les différents sites Caillot

Objectif :

Favoriser les véhicules aux énergies alternatives



Réduction de nos consommations **électriques** :

100% des dépôts logistiques et copacking équipés en éclairage LED

Dispositif LED : 75 % de consommation électrique en moins pour le même usage

Dispositif LED : meilleure durée de vie qu'une ampoule à incandescence classique, puissance lumineuse optimale

Bilan :

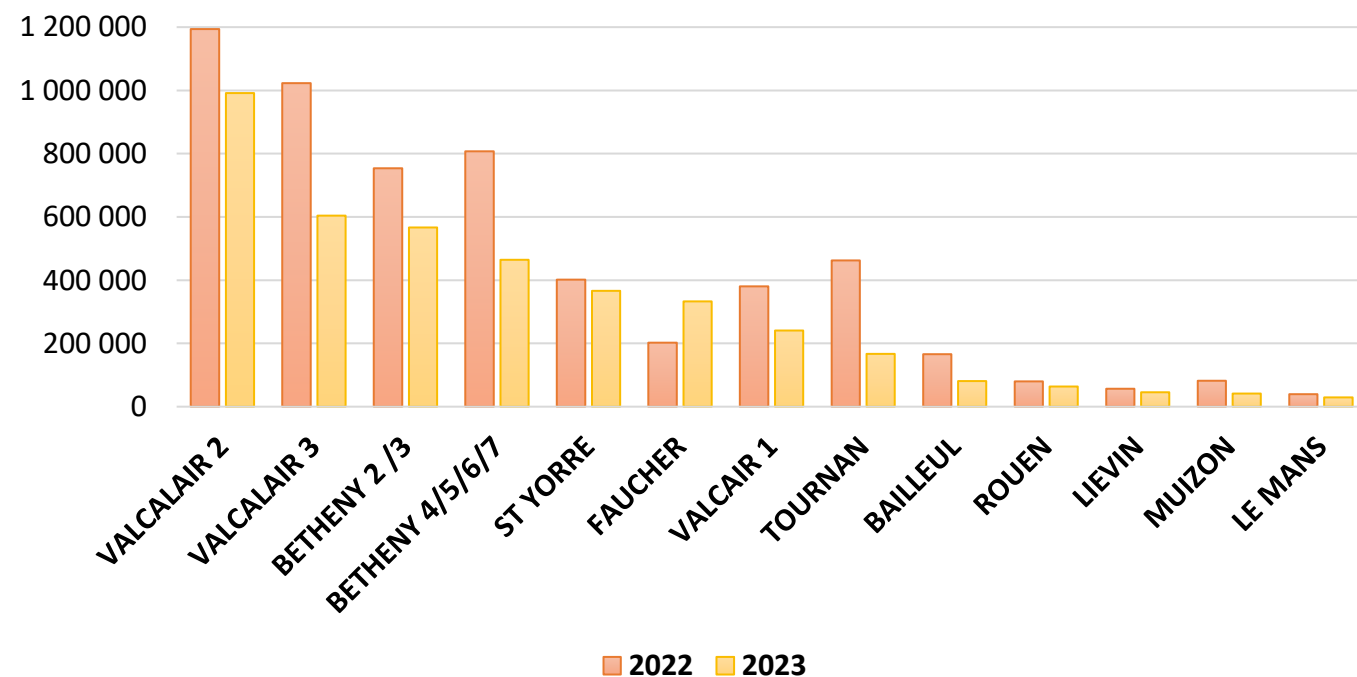
500 000 Kwh économisés chaque année



Réduction de nos consommations **électriques** :

BILAN CONSOMMATION

Consommation des différents sites Caillot en kWh



En 2023, réduction de plus de **1 500 000 kWh** suite à la mise en place d'une **démarche de réduction des consommations d'énergies** :

- Meilleur suivi des consommations
- Sensibilisations des salariés aux écogestes
- Remplacement d'équipements électriques vétustes
- Isolation des bâtiments
- Optimisation fonctionnement chauffage, climatisation ...

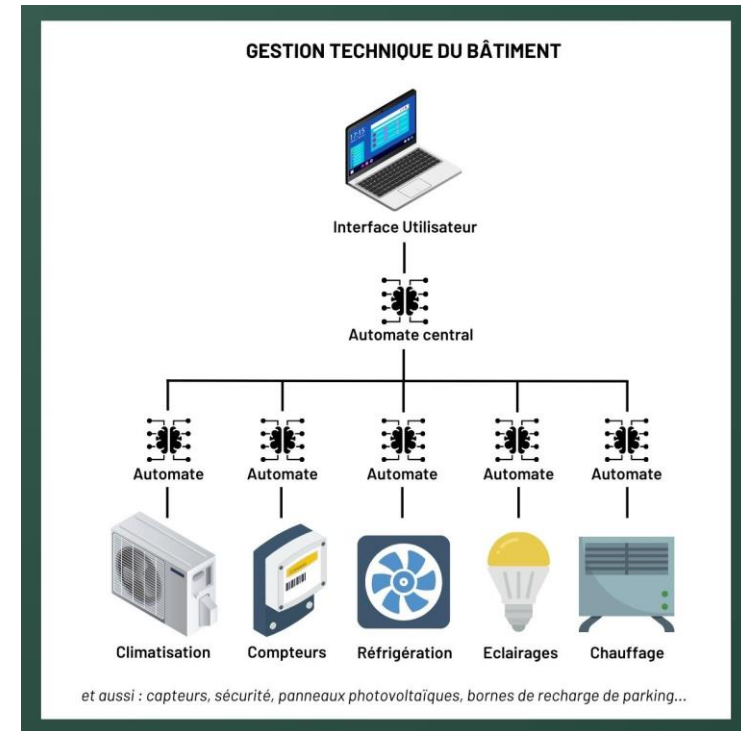
Réduction de nos consommations **électriques** :

Novembre 2023 : Lancement d'une **Gestion Technique des Bâtiments** sur nos sites Rémois

Investissement = **500 000 €**

Objectif :

Réguler et optimiser nos installations consommatrices d'énergies

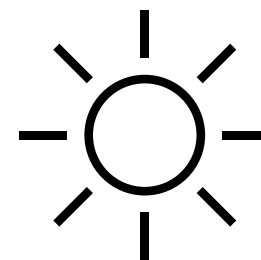
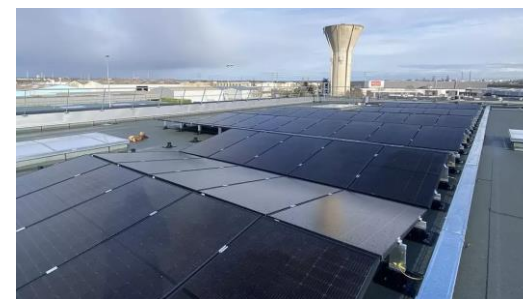


Réduction de nos consommations **électriques** :

Mars 2024 : Réflexion autour d'un projet de mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture sur une nouvelle construction logistique et sur les bâtiments actuels.

Objectifs :

Être autosuffisant sur les dépenses énergétiques
Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables



Réduction de nos consommations **gaz** :

Février 2024 : Mise en place d'un outil de régulation sur notre chaudière GAZ

Investissement = **15 000€**

Objectif :

Réduction de nos consommations de gaz



Réduction de nos consommations en eau :

2024 : Mise en place d'une installation de recyclage des eaux de réseau à BETHENY. Eaux utilisées pour le passage aux mines annuel des citernes, avant la vendange. Environ 80 citernes concernées

Objectif :

Préserver 4000 m³ par an



Respect de la biodiversité :

Éco-pâturage pour gestion de 20 000 m² d'espace : réduction des nuisances sonores, réduction de l'empreinte carbone, participation à la sauvegarde d'une race de mouton.

Partenariat avec la société **GREEN SHEEP**

Fauche tardive pour les autres sites : Zone de refuge pour les animaux, favoriser la pollinisation

Démarche « zéro-phyto » : ne pas polluer les sols et favoriser la prolifération des insectes





INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE



Démarche sécurité **ISO 45001** :

Depuis 2022, le Groupe **CAILLOT** a orienté ses certifications vers **l'ISO 45001** englobant les aspects : Santé, Sécurité et la Prévention des risques pour les salariés

Objectifs :

- Maîtriser les risques pour le personnel
- Améliorer les conditions de travail
- Focus sur l'ergonomie



Démarche sécurité **ISO 45001** :

3 sites certifiés

Formation de **100 %** du personnel logistique aux aspects sécurités

100 % des caristes formés au CACES en complément de l'autorisation de conduite

Analyse de **100 %** des accidents sur les dépôts logistiques

Réalisation d'une analyse de conformité de **100 %** de notre parc machine sur les sites de copacking

Objectif :

Doubler le périmètre de certifications



Démarche sécurité **ISO 45001** :

Mise en place de la sensibilisation des chauffeurs sur les aspects sécurité

Rédaction de flashes sécurité lors d'incident ou d'accident

Création d'indicateurs sécurité pour suivre les évolutions d'accidentologie en fonction des sites

Objectifs :

Réduire les accidents de travail avec arrêt

Certification d'autres sites pour janvier 2025



Transport, Logistique, Copacking

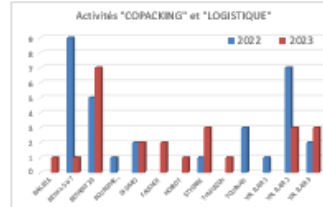
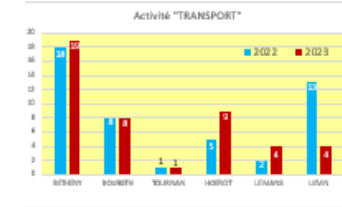
du 1^{er} 10/2023 au 31/03/2023

- INDICATEURS SECURITE -

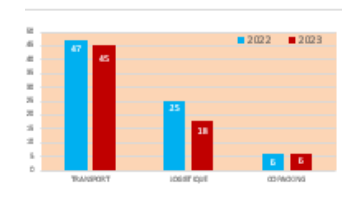


4^{ème} Trimestre 2023

Nombre d'accidents par activités et par sites



Accidents par activités



Commentaire :

Nous totalisons à la fin de l'année 69 accidents de travail. Nous sommes en légère baisse par rapport à l'année 2022 (9 accidents de moins). A noter, une baisse significative pour l'activité LOGISTIQUE. L'activité TRANSPORT reste malheureusement l'activité la plus accidentogène avec 45 accidents pour 2023.

Nous devons tous avoir la culture de la sécurité !!!

Objectif = 0 accident 🙌🙌🙌

Top 3 des accidents du groupe



25 accidents déclarés
soit 20% des accidents du groupe



16 accidents déclarés
soit 22% des accidents du groupe



6 accidents déclarés
soit 5% des accidents du groupe



A noter : 0 accident pour le site de VALCLAIR 1

Favoriser les **bonnes conditions de travail:**

Mise en place d'un plan d'**action ergonomie** sur les sites de copacking

Etude sur les mesures de bruits et vibration au poste pour les salariés

Proposition de formation aux gestes et postures (chauffeurs et caristes)

Partenariat avec des programmes de prévention santé du transport :

animation de différentes sensibilisations à la prévention

Objectifs :

Réduire l'impact ou l'émergence de troubles musculo-squelettiques (TMS)

Eviter le développement de maladies professionnelles pour nos salariés

Principes de **gouvernance & éthique** :

Accord **égalité femme /homme** mis en place depuis 2019, reconduit en **2023** pour une validité de 4 ans

Progression sur l'index égalité professionnel femme / homme **gain de 5 points** (Notation établit par le ministère du travail du plein-emploi et de l'insertion)

Objectifs :

Respecter la législation

Attirer des profils compétents

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	84
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	84
Mesures de corrections prévues	-

Principes de **gouvernance & éthique** :



Respect de la réglementation applicable à l'**OETH** (Obligation d'emploi de travailleurs handicapés)



Emploi des **jeunes** (formations, alternances, emploi franc, – de 26 ans)



Collaboration avec des établissements et service d'aide par le travail



Lutter contre le **harcèlement sexuel, moral**, contre les **discriminations** (société et recrutement)

Principes de **gouvernance & éthique** :



Sécuriser **les données personnelles** de nos salariés et nos clients



Lutter contre la **corruption**



Evaluation de notre système informatique, **Renforcement** des mesures concernant la sécurité de l'information



QUALITÉ ET PERFORMANCE



Une entreprise labellisée, l'OEA:

Depuis 2009, les transports CAILLOT sont labellisés OEA

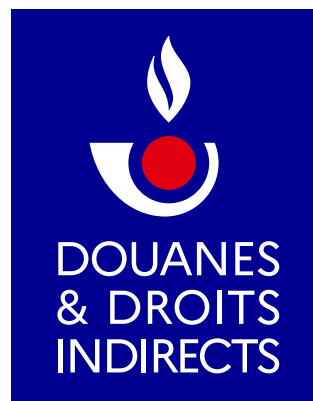
L'ensemble des sites du groupe CAILLOT sont concernés

Démarche volontaire de partenariat avec la douane

Assurer la sécurité-sureté de nos prestations de commerce international

Simplification douanière, également pour le marché français

Assurance qualité pour nos clients



Une entreprise **certifiée**:

Depuis 2022, obtention d'une certification pour le stockage de produits conditionnés scellés bio

Répondre aux besoins spécifiques de nos clients

Adaptation de nos zones de stockage en fonction des différentes exigences réglementaires



Surveillance de notre **conformité réglementaire** :

Sites soumis à la réglementation **ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)**

5 visites d'inspections réalisées en 2023

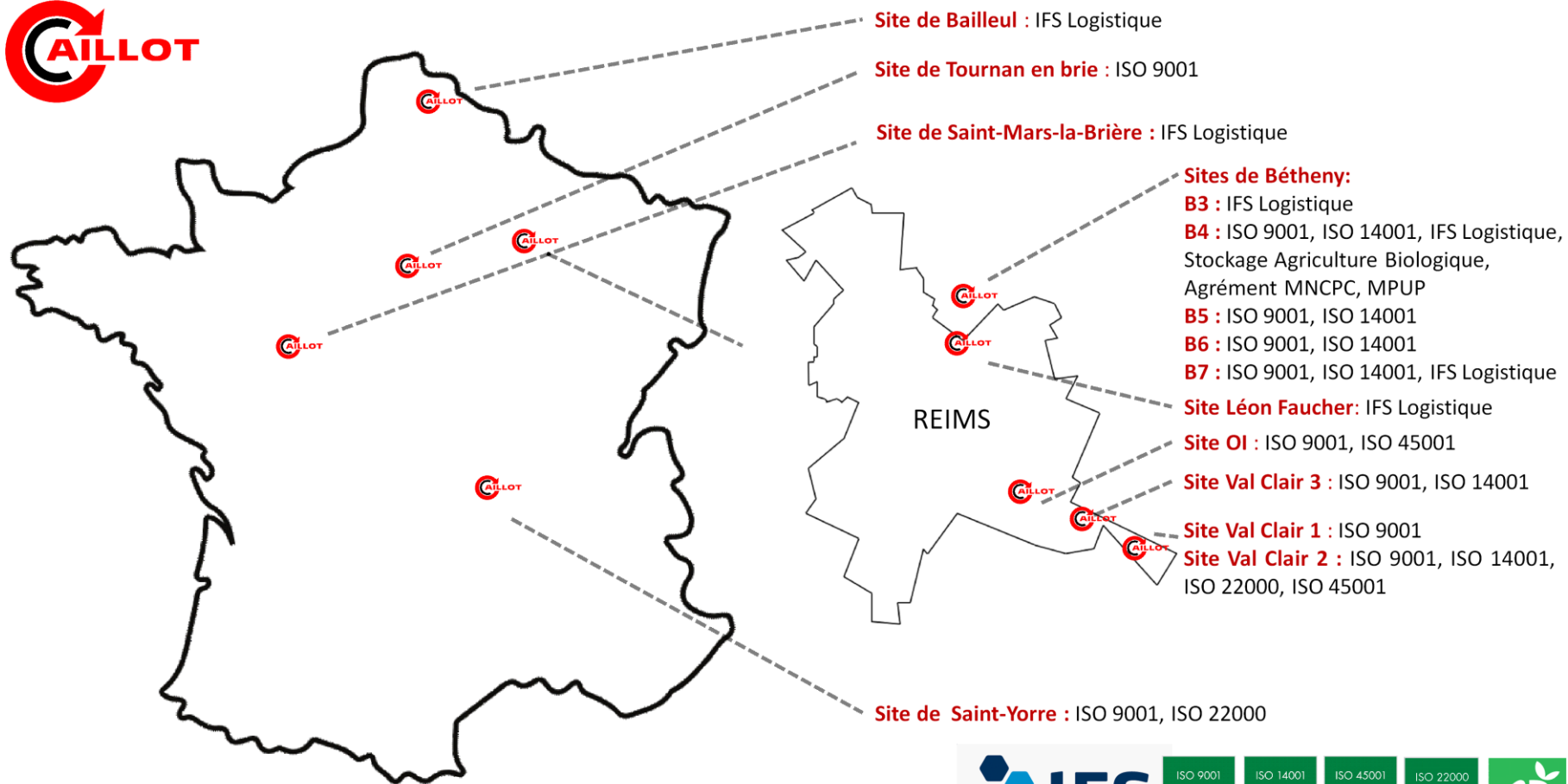
Aucune non-conformité relevée par la **DREAL**



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifications **QHSE** :



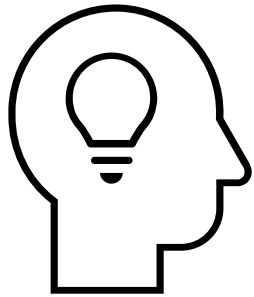
Des équipes **compétentes** :

Formations internes et externes de nos salariés

15 promotions internes sur l'année 2023

Programme formation « développement des compétences » : organisation de la **semaine de la formation** SST/EPI

Formations de l'ensemble de notre personnel aux problématiques QHSE



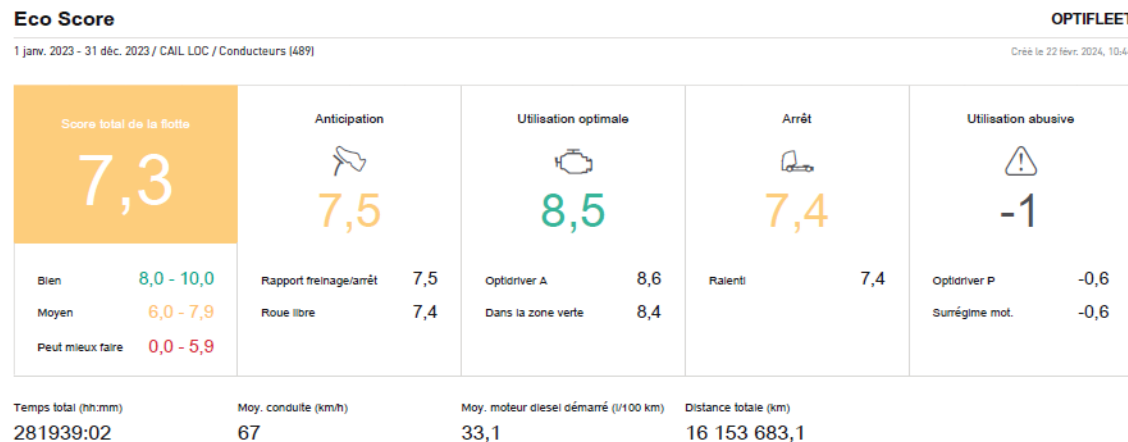
Des équipes **compétentes** :

Formation interne à l'**ÉCO-CONDUITE**

Objectifs principaux : réductions des consommations, réduction des impacts environnementaux, réduction du risque d'accident routier

20 % des chauffeurs formés en 2023

Mise en place d'outils d'auto-évaluation sur **100 % de la flotte** : via **OPTIFLEET (Renault Truck) & IVECO ON** :



Consommation moyenne 33,1 L/100

Des équipes **compétentes** :

Nomination de 5 référents **ÉCO-CONDUITE** sur toutes les agences

Suivi personnalisé pour les chauffeurs ayant des mauvais **ÉCO-SCORE**

Accompagnement sur plusieurs semaines

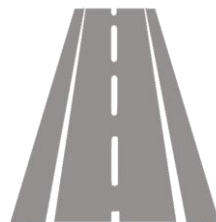
Mise en place d'une prime **ÉCO-SCORE** pour les meilleurs chauffeurs



Conduite



Ecologie



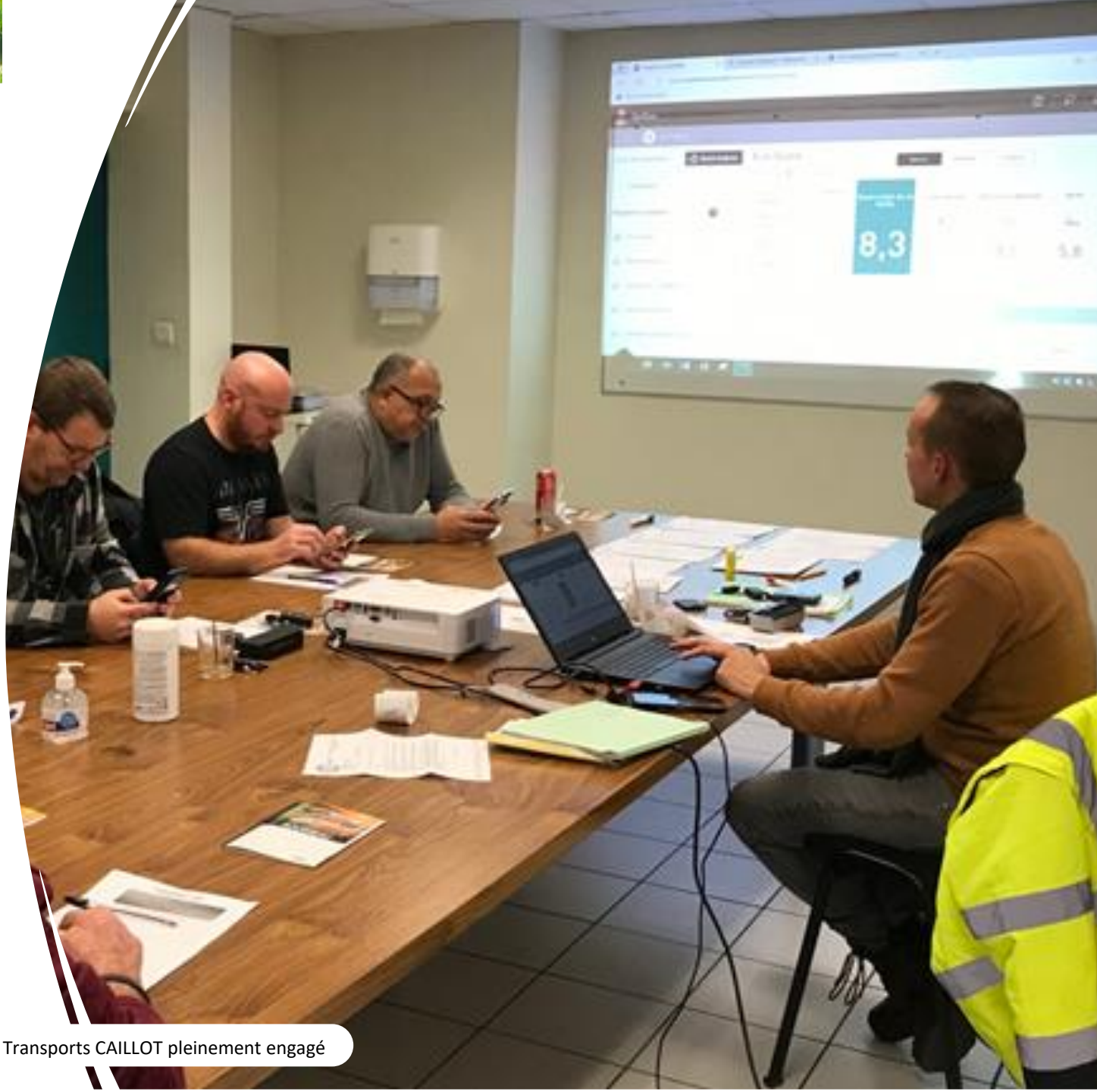
Sécurité



Economie



CULTURE D'ENTREPRISE



Dialogue social :

- Présence d'un CSE
- Commission **Santé Sécurité et Conditions de travail**
- Présence d'un référent en matière de **lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**
- Commission **Egalité professionnelle**
- Présence d'un référent **Handicap**



Une entreprise **engagée**:

Don de denrées alimentaires à une association venant en aide aux plus démunis (SDF, réfugiés, personnes isolées, grande précarité ...)

Organisation par l'association de maraudes, mise en place d'une épicerie sociale

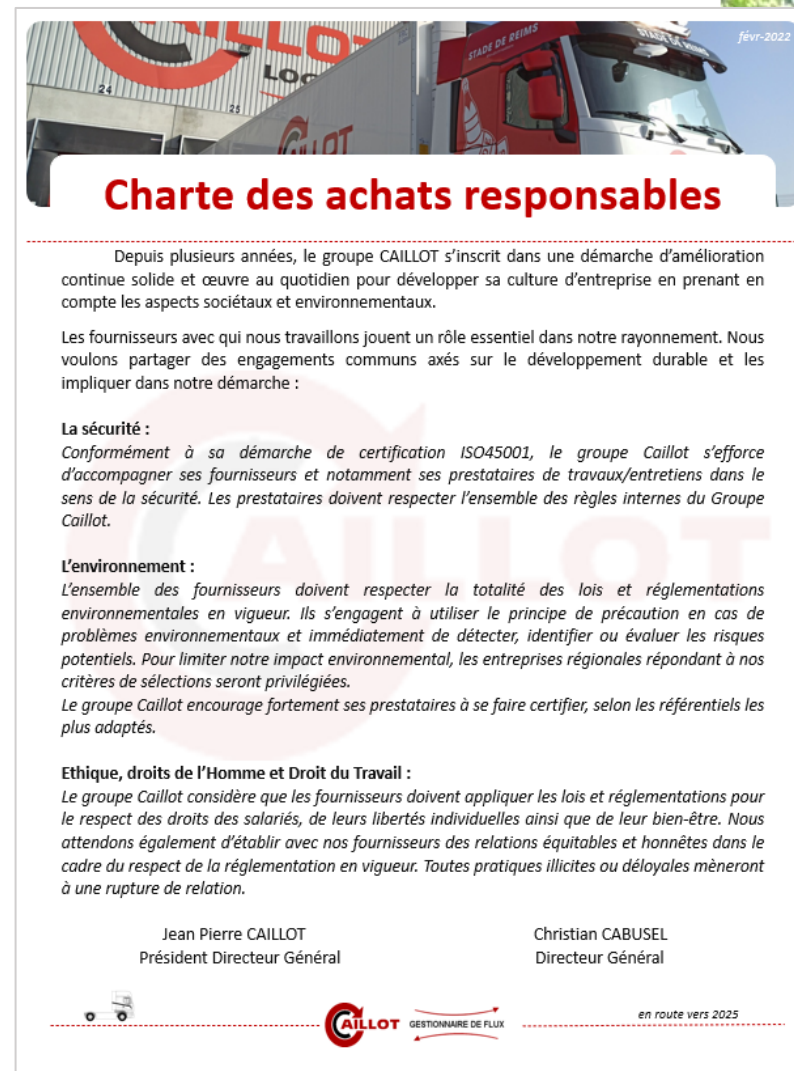


DEUX MAINS C'EST MAINTENANT

Démarche **achats responsables** :

Favoriser les entreprises engagées dans une démarche RSE ou environnementale et/ou régionale
Travailler uniquement avec des fournisseurs agréés, réalisation de pré-enquête économique

Réalisation d'une **Charte des achats responsables**



Recrutement des **talents de demain** :

Service RH, participation à **des salons de l'étudiant**

Ouverture de nos locaux à des formations rémoises dans le cadre des
« visites entreprise »



Recrutement des **talents de demain** :

Suppléer les responsables d'activité par des **profils alternants**

Proposition **d'embauche fréquente** à la suite la formation

Accueil de **stagiaires** pour découverte du métier du transport et de la logistique

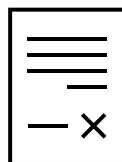
10

ALTERNANTS PAR
AN DEPUIS 4 ans



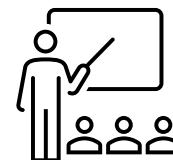
4

EMBAUCHES D'ALTERNANT
EN CDI EN 2023



216

STAGIAIRES SUR LES 4
DERNIERES ANNEES



En savoir plus sur notre société ?

Rendez-vous sur :



ou

<http://transports-caillot.fr/>